



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Vidauban

Autres communes : Le Cannet-des-Maures

R500

Appellation : Domaine des châteaux d'Astros

Monument(s)

Appellation : Domaine des châteaux d'Astros

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 17/04/2009

Étendue de la protection : Le vieux château et ses dépendances; le pigeonnier; la chapelle Saint-Lambert; les parties du canal d'irrigation (voir énumération des parcelles dans les UP de niveau inférieur) avec les 2 ponts-aqueducs; le château neuf et ses dépendances; le parc du château neuf y compris son mur de clôture et le square des Quatre Saisons.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.